

CERTIFICAT DU DEPOSITAIRE

Société civile immobilière (SCI) en formation

Je soussigné (e) : *CORROYEZ ROMAIN*,

Agissant au nom de la Banque du Bâtiment et des Travaux Publics,

En tant que Directeur de l'agence de *BTP BANQUE PARIS ITALIE*,

Ladite banque dépositaire des fonds versés en vue de la constitution, de la société civile immobilière dont la dénomination sociale est *SCI 47 CLOS DES CHARMES* ayant son siège social au *47 ALLEE DU CLOS DES CHARMES 77090 COLLEGIEN* et dont le capital social est fixé à *1000* euros, divisé en *1000* parts sociales de valeur nominale de *1* euro chacune.

Vu les dispositions des articles L227-1, L 225-3 et L 225-13 du Code de commerce,

Vu la liste des souscripteurs de la Société susvisée, établie et certifiée exacte, sincère et véritable par *Monsieur NICOLAS PORTIER*, fondateur, et de laquelle il ressort que les *1000* parts sociales numéraire de ladite Société, représentant un montant nominal de *1* euro ont été souscrites par *4* personnes et libérées à hauteur de *1000* euros,

Constate :

- que la liste des souscripteurs annexée au présent certificat indique pour chacun d'eux le nombre d'actions souscrites et les sommes versées ;
- que les fonds versés et déposés au compte n° 08024159187 ouvert au nom de la société en formation correspondent à ceux énoncés par ladite liste et représente la somme de : *1000* euros.

En cas de non immatriculation de la société, conformément aux articles L 225-11 et L 227-1 du Code de commerce, les fonds déposés sur le compte capital en vue de la constitution de la société ne peuvent être retirés par les actionnaires que dans le délai de 6 mois à compter du dépôt des statuts au greffe.

Fait à PARIS en deux exemplaires
Le 15/11/2023

